

DEPARTEMENT DE LA CORREZE Mairie 19500 MEYSSAC TEL 05.55,25,40,20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 11

Membres votants: 15 (4 pouvoirs)

PRESENTS: CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE.

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE (pouvoir ML Léger) Isabelle SEGUY (pouvoir N. Tardif), Stéphane FARGE (pouvoir I. Ricordel) Stéphane LARCIER (pouvoir P. Maché).

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation: 02 avril 2024

DELIBERATION N° 2024. 18 approbation du compte de gestion budget général 2023

Le conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, et les décisions modificatives qui s'y rapportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion présenté par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,